



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

établissements

Question au Gouvernement n° 3864

Texte de la question

STIGMATISATION VESTIMENTAIRE

M. le président. La parole est à Mme Valérie Boyer, pour le groupe Les Républicains.

Mme Valérie Boyer. Monsieur le Premier ministre, des images d'une adolescente de seize ans, tabassée la semaine dernière, au cœur de Gennevilliers, par une bande de filles, circulent sur internet. Son seul tort ? Avoir porté une jupe ! Au même moment, des étudiantes de Sciences Po Paris organisent le « Hijab Day », invitant leurs camarades à, je cite, « se couvrir les cheveux d'un voile le temps d'une journée, afin de lutter contre les discriminations liées au voile. » Quelle perversité, quelle confusion ! Burqa, tchador, abaya, niqab, hijab, peu importe le nom, ils constituent un enfermement dans le sexe, une négation de la personne, un interdit de liberté, un interdit d'égalité, un interdit de fraternité !

Ce n'est pas un problème de gauche, ce n'est pas un problème de droite, ce n'est pas un problème de religion, et ce n'est pas qu'un problème d'égalité hommes-femmes : c'est un problème de dignité humaine. Aujourd'hui, certaines grandes marques de vêtements intitulent leurs collections « islamiques », « pudiques » ou « modestes », ce qui présuppose que les femmes non voilées sont immodestes, impudiques ou, pire encore, impures. Accepter cette prétendue mode, c'est conforter le communautarisme dans notre pays.

La bataille du voile est l'expression la plus visible de la volonté des intégristes de se compter, de marquer leur territoire et de soumettre les femmes comme les hommes. Cette forme de purification vestimentaire en est le marqueur. Aujourd'hui, nous voyons dans notre pays non pas des zones de non droit mais des zones d'un autre droit, où l'islamisme s'affiche en uniforme et organise un véritable contrôle social qui met en danger la cohésion publique.

À l'heure où des femmes iraniennes bravent l'interdit en postant des photos sans voile, les étudiantes de Sciences Po devraient méditer l'exemple de ces militantes de la liberté. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains et sur quelques bancs du groupe de l'Union des démocrates et indépendants.*)

Mme Delphine Batho. Très bien !

Mme Valérie Boyer. Monsieur le Premier ministre, pourquoi ce silence ? Quelles sanctions envisagez-vous de prendre contre le directeur d'une école publique censée former l'élite de la République et qui a couvert cette dangereuse mascarade ? (*Mêmes mouvements.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des familles, de l'enfance et des droits des femmes.

Mme Laurence Rossignol, *ministre des familles, de l'enfance et des droits des femmes.* Madame la députée,

vous évoquez l'agression féroce dont a été victime une jeune fille la semaine dernière à Gennevilliers. Cette affaire sera jugée le 17 mai. À ce stade, il est trop tôt pour dire quelles en sont les motivations et si une quelconque connotation religieuse a pu être identifiée. (*Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.*) Nous savons simplement que cette jeune fille a été insultée et frappée, et qu'il y a eu des propos concernant sa tenue vestimentaire et en particulier sa jupe.

Le Gouvernement, vous le savez, est particulièrement attaché à la liberté d'aller et venir des femmes. Nous considérons que c'est un principe qui ne souffre aucune dérogation. C'est pourquoi d'ailleurs nous avons conduit l'année dernière une campagne sur le harcèlement sexuel dans les transports. Les femmes ne se divisent pas en deux catégories : d'une part les pudiques, qui mériteraient respect et protection, et d'autre part les impudiques, qui mériteraient insultes et harcèlement moral ou sexuel. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen, du groupe écologiste, du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine et sur plusieurs bancs du groupe Les Républicains et du groupe de l'Union des démocrates et indépendants.*)

Je combats, madame la députée, toutes les idéologies, tous les intégrismes religieux et politiques, tous les stéréotypes de genre qui feraient reculer l'égalité entre les femmes et les hommes et limiteraient la liberté des femmes. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.*)

Mme Valérie Boyer. Et la réponse ?

Mme Laurence Rossignol, ministre. Les femmes sont libres, libres de leur corps, libres de leur sexualité, libres d'accéder à l'IVG, libres de leur contraception. La longue marche des femmes vers leur émancipation (« *Et la réponse ?* » sur les bancs du groupe Les Républicains)...

M. le président. S'il vous plaît, mes chers collègues !

Mme Laurence Rossignol, ministre. ...ne souffre aucune limite, aucune restriction. La République est là, elle est présente, elle est au rendez-vous (« *Il n'y a pas de réponse !* » sur les bancs du groupe Les Républicains) pour protéger toutes les femmes contre les entraves à leur liberté. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen et sur quelques bancs du groupe écologiste et du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste. – Vives exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains.*)

M. Dominique Tian. On n'a pas entendu de réponse !

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Boyer](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3864

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Familles, enfance et droits des femmes

Ministère attributaire : Familles, enfance et droits des femmes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 avril 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [28 avril 2016](#)